

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Stages d'accompagnement BA (pour les pianistes)
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☒ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☒ Musique et musicologie
	☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ Option Musique de chambre ☐ Option Musique contemporaine ☐ Option Composer-performer ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ Option Chef-fe de Chant ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ Option Multimédia ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ Option Enseignement ☐ Option Recherche ☐ Option Ethnothéories
	☐ MA en ETHNOMUSICOLOGIE

	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières		
Site	☒ Genève ☒ Neuchâtel		
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5 Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4		
2. Organisation			
Organisation temporelle	☐ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☒ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>		
Si cours régulier, minutes hebdomadaires			
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	32 heures d'accompagnement d'une classe d'instrument ou de chant sur un semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☒ Autre : Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : 1		
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais		
3. Prérequis			
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :		
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)			
- Déchiffrer à vue des partitions musicales de manière fluide, avec des pièces fournies à l'avance ou directement en classe selon le niveau de difficulté, en s'adaptant aux exigences pédagogiques. - Développer l'écoute active pendant l'accompagnement, en étant capable de donner une appréciation sur le travail d'un élève, de suggérer un phrasé ou une interprétation, et de contrôler l'intonation, selon les demandes de la/le maître-ssse de stage. - Développer le sens de l'équilibre sonore, en apprenant à évaluer l'ensemble, avec l'aide de la/le maître-ssse de stage. - Développer le sens de l'appui harmonique en variant la dynamique de son jeu. - Acquérir l'autonomie dans le travail d'accompagnement, en étant capable de gérer de manière indépendante les tâches après avoir compris les méthodes de travail, et en inspirant confiance dans un contexte de formation avancée proche de la fin des études de bachelor.			

Une formule de deux heures par semaine peut se répartir de la façon suivante : une heure avec la/le maître-sse de stage, en classe ; une heure ou l'étudiant-e est en autonomie avec le(s) élève(s), qu'il-elle fera travailler. • Porter une attention particulière à la respiration et à l'interprétation du texte, quel que soit l'instrument accompagné, afin de garantir une cohérence entre l'accompagnement musical et le sens du morceau. • Structurer le travail en tenant compte des goûts personnels du stagiaire, tout en l'accompagnant dans la découverte de nouveaux répertoires, sous la supervision du ou de la maître-sse de stage.																			
5. Contenu et forme de l'enseignement																			
Stages d'un semestre auprès des classes des écoles de musique. D'entente avec l'étudiant-e, le ou la maître-sse de stage répartit le nombre d'heures d'accompagnement à accomplir, soit 2 heures par semaine, pendant un semestre de 16 semaines. Cette répartition hebdomadaire est conseillée, mais d'autres formats peuvent toutefois être envisagés d'entente avec l'étudiant-e. L'étudiant-e peut être amené-e à accompagner des cours, des auditions et des examens, à la demande du ou de la maître-sse de stage. Le ou la maître-sse de stage veille à ce que l'étudiant-e accompagne différents paliers d'enseignement.																			
6. Modalités d'évaluation et de validation																			
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION <table border="0"> <tr> <td>☐ Examen noté *</td> <td>☐ Contrôle continu noté*</td> <td>☐ Participation</td> </tr> <tr> <td>☒ Rapport de stage</td> <td>☐ Co-évaluation</td> <td>☐ Autre(s) :</td> </tr> </table> * MODALITÉS D'ÉVALUATION <table border="0"> <tr> <td>☐ Prestation artistique</td> <td>☐ Production écrite</td> <td>☐ Production orale</td> </tr> <tr> <td colspan="3">☐ Autre(s) :</td> </tr> </table> Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY <table border="0"> <tr> <td>☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative</td> <td>☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative</td> </tr> <tr> <td>☐ Expert-e interne</td> <td>☐ Expert-e externe</td> </tr> <tr> <td colspan="2">☐ Représentant-e de la direction (présidence)</td> </tr> </table> Remarque(s) : Validation du stage par le ou la responsable du département, sur la base du rapport du responsable de stage.		☐ Examen noté *	☐ Contrôle continu noté*	☐ Participation	☒ Rapport de stage	☐ Co-évaluation	☐ Autre(s) :	☐ Prestation artistique	☐ Production écrite	☐ Production orale	☐ Autre(s) :			☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative	☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative	☐ Expert-e interne	☐ Expert-e externe	☐ Représentant-e de la direction (présidence)	
☐ Examen noté *	☐ Contrôle continu noté*	☐ Participation																	
☒ Rapport de stage	☐ Co-évaluation	☐ Autre(s) :																	
☐ Prestation artistique	☐ Production écrite	☐ Production orale																	
☐ Autre(s) :																			
☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative	☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative																		
☐ Expert-e interne	☐ Expert-e externe																		
☐ Représentant-e de la direction (présidence)																			
7. Modalités de remédiation et de répétition																			
Possibilité	☐ Remédiation possible ☒ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>																		
Modalités																			

8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Assistant-e du département des instruments à clavier Coordination : Ricardo Castro	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
Historique	Rédaction accréditation Master, 2009 Interview et mise à jour, Annina Pinösch, octobre 2019 Relecture et mise à jour NRI 2024